



**TGV Berry-Limousin- Pyrénées**

Châteauroux le 5 Septembre 2006

Madame la Présidente,

Aujourd'hui, 5 Septembre 2006 débute à Limoges le débat public concernant le projet de ligne grande vitesse Poitiers-Limoges.

Le 22 Novembre 2002, les statuts de l'association TGV BERRY-LIMOUSIN-PYRENEES étaient déposés en Préfecture de Châteauroux.

Notre association a pour but la construction d'une ligne grande vitesse afin de relier PARIS à CHATEAUROUX en 1 heure et PARIS à LIMOGES en 2 heures dans un premier temps et 1 h 30 dans un second temps, via BEAUVILLIERS, ORLEANS-VIERZON, CHATEAUROUX, La SOUTERRAINE et LIMOGES.

Je vous rappelle que notre projet permet entre autre, de désenclaver le centre du territoire national en le raccordant au réseau européen de la grande vitesse.

L'itinéraire proposé desservira 12 départements représentant 4 millions d'habitants contre à peine 900 000 pour le projet Poitiers-Limoges.

Aussi, j'ai l'honneur de solliciter officiellement une étude comparative effectuée par RFF en tenant compte du nombre d'habitants bénéficiaires et de l'équilibre de l'aménagement du territoire.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président



Didier THILLET

CPDP  
Projet de ligne grande vitesse Poitiers-Limoges  
Madame La Présidente  
Madame Pierrette LARIVAILLE  
31 Place de la République  
87000 LIMOGES